LE NUMERO 5 CENTIMES

L'Egalité
DE ROUBAIX-TOURCOING
Journal Socialiste Quotidien

LE NUMERO 5 CENTIMES

SEPTIEME ANNÉE - N° 60

VENDREDI 1er MARS 1901

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Nord et Départements limitrophes. . . .	4 fr. 50	9 fr.	18 fr.
Autres Départements.	5 fr. 50	11 fr.	22 fr.

RÉDACTION et ADMINISTRATION :
ROUBAIX, 13, Rue des Champs, 13, ROUBAIX

ANNONCES
Les annonces sont reçues directement au bureau du Journal :
ROUBAIX, 13, Rue des Champs, 13, ROUBAIX
et dans toutes les agences de publicité

DÉPOT LÉGAL Nord N° 372 1901

LE SUFFRAGE UNIVERSEL

La deuxième République, proclamée le 24 février 1848, vaut d'être rappelée, car, à travers les pièges et les trahisons, elle a doté la France du levier puissant qui révolutionnera le monde : le suffrage universel.

Oui, malgré toutes les entraves, le bulletin de vote, mis entre les mains du peuple, est l'arme infaillible avec laquelle il vaincra.

En 1789, la bourgeoisie voltairienne s'unissait à lui pour secouer le joug de la noblesse et du clergé et, en 1792, la République abolissait la royauté et tous les privilèges. Mais bientôt après, se séparant du peuple pour s'allier à la contre-révolution, de voltairienne qu'elle était, elle devint militariste, cléricale et surtout capitaliste.

Aussi en 1848 tout est rétabli : royauté, noblesse, clergé, sont renforcés de la caste bourgeoise et de la caste militaire, inconnues en 1789. Un Parlement de centaines d'où la masse est exclue, le gouvernement dévolu aux seuls riches, l'esclavage transformé en salariat, le servage remplacé par le marché humain et fournissant aux bourgeois des soldats pour les défendre, telle était la situation.

C'est contre ces puissances de réaction que la petite phalange socialiste révolutionnaire luttait depuis longtemps. Louis Blanc, Barbès, Blanqui, Cabet, Considérant, Proudhon, Raspail et quelques autres, marchaient au premier rang pour l'obtention des réformes politiques et sociales.

Ce fut la résistance de Louis-Philippe et de son ministre Guizot, qui amena la révolution et obligea le roi à fuir à l'étranger.

A la Chambre, sur la proposition de Lamartine et de Ledru-Rollin, un gouvernement provisoire fut formé par l'acclamation populaire. Il se composait de Dupont de l'Eure, François Arago, Crémieux, Lamartine, Ledru-Rollin, Garnier-Pagès et Marie. A l'Hôtel de Ville, où se rendirent tous ces bourgeois, leur nombre s'augmenta de Louis Blanc, Flocon, Marrast et Pouvrier Albert, élus par le peuple à la salle Saint-Jean.

La République fut proclamée aussitôt et ses premiers actes furent de déclarer la presse libre; de supprimer le timbre des journaux, de reconnaître les droits de réunion, d'association et de pétition, d'abolir la peine de mort en matière politique et l'esclavage aux colonies.

Mais, à la suite de la révolution, un grand nombre d'ouvriers se trouvèrent sans travail. « *Nous mettons trois mois de misère au service de la République* » avaient dit les ouvriers. Seraient-ils tous du même avis ? La plupart réclamaient le *droit au travail*.

Une commission gouvernementale s'établit au Luxembourg sous la présidence de Louis Blanc. Là, pour la première fois, les délégués ouvriers des diverses corporations discutèrent les théories socialistes, afin d'arriver à l'organisation du travail. Ils auraient voulu voir l'Etat seul banquier et prêtant aux pauvres sans intérêts; et seul capitaliste, donnant du travail à tous ceux qui en manquaient, de façon à supprimer la concurrence des industries privées et l'avilissement des salaires ; en un mot, ils voulaient substituer à *l'individualisme la fraternité socialiste*.

Le 25 février, le Gouvernement rendit un décret garantissant « *le droit à la vie et l'existence de l'ouvrier par le travail* » et, le 28, on créa les ateliers nationaux. Les brigades étaient de cinquante-six hommes divisés en escouades de douze *hommes, élisant tous leurs chefs*. Deux mois après, cent mille ouvriers étaient embrigadés et pour trois mois la dépense s'éleva à 7,240,000 francs.

Pour parer à ces dépenses, le Gouvernement décréta le fameux impôt des 45 centimes sur les quatre contributions directes. Il tourna contre lui la moyenne bourgeoisie qui voulait profiter des bienfaits de la révolution, sans en subir les charges.

Le 23 avril, l'Assemblée constituante fut élue au Suffrage universel. La réaction qui s'était ressaisie, les censitaires atteints dans leurs privilèges et les petits possédants, hantés par la peur du socialisme, nommèrent une représentation nationale aussi rétrograde que les Parlements bourgeois de Louis-Philippe.

Excité par les clubs et les journaux, le peuple résolut de faire une révolution nouvelle. Le 15 mai, une foule immense se porta sur l'Assemblée ; elle envahit la salle et Huber, Blanqui et Barbès montent à la tribune. On déclare l'Assemblée dissoute et un gouvernement provisoire, composé de Louis Blanc, Barbès, Albert Blanqui, Cabet, Caussidière, Pierre Leroux, Huber, Proudhon, Raspail, est proclamé. Mais le tambour *bat, la garde nationale* et la garde mobile chassent les envahisseurs et ramènent les représentants au Palais-Bourbon.

Alors l'Assemblée va faire de la répression à outrance ; les journées de juin approchent et les sabreurs sont prêts. Le 21 juin, les ateliers nationaux sont licenciés jetant à ce moment 107 mille ouvriers sur le pavé.

Le 22, Paris fut parcouru en tous sens par des groupes irrités : c'étaient des cris de colère ou un morne silence ; on se mesurait des yeux ; on se comptait ; on sentait qu'une bataille était proche, qu'elle serait terrible, car ce n'était plus une lutte politique, mais une guerre sociale !

Le matin du 23, dix mille ouvriers, en souvenir des glorieux combattants du 14 juillet 1789, vinrent se grouper devant les murs de la Bastille au cri de : *La liberté ou la mort !* Puis ils se dispersèrent pour porter partout le signal de sa résistance.

Le Gouvernement disposait de vingt mille hommes de troupes et de vingt-quatre bataillons de gardes nationaux ou mobiles.

Le ministre de la guerre, le boucher Cavaignac, commandait en chef les généraux Bréa, Bedeau, Damesme, Duvivier, Négrier et Thomas. Tous ces sabreurs *professionnels brûlaient du désir de* tuer et, pendant trois jours, ils se couvrirent de hontes et de sang !

Dans la nuit du 23 au 24, l'Assemblée appela les troupes des garnisons voisines.

Paris fut mis en état de siège et Cavaignac devint dictateur.

Les 23, 24 et 25, la lutte fut acharnée de part et d'autre. Les généraux Damesme, Bréa, Duvivier et Négrier tombèrent sous les coups des insurgés.

Le 26, le combat s'arrêta et les ouvriers, vaincus, durent déposer les armes. Dix mille étaient morts, onze mille étaient prisonniers et un grand nombre furent déportés.

Voilà ce qui s'est passé au nom de l'ordre capitaliste. Après la journée pacifique du 24 février, les sanglantes journées *de juin!*

L'horrible guerre civile faisant tomber des milliers de républicains et l'armée permanente, instituée soi-disant pour la garde des frontières, tournant ses baïonnettes contre les travailleurs !

Tout cela pour consolider le despotisme, pour entretenir la haine entre les peuples et faire la fortune de la caste militaire.

Et ce n'est pas la République bourgeoise ni la Chambre actuelle qui feront cesser cet état de choses.

La République sociale, un Parlement socialiste, seront seuls de taille à réaliser toutes les réformes et à faire la grande transformation qui régira la société future.

Alors la France, fière de son œuvre, montrera leur voie à toutes les nations.

Emile RAYMOND.

LES BONS RÉPUBLICAINS DU NORD

La maison Guillain, Motte, Trystram, Delaune et Cie

On nous écrit de Dunkerque

Des affiches apposées sur les murs de Dunkerque signalent, avec indignation, aux républicains de cette ville, la grande trahison du député Guillain.

On y lit que le dimanche 10 février dernier, dans la salle Sainte-Cécile, a eu lieu une conférence contre la loi sur les associations. Parmi les orateurs, Thellier de Poncheville, avocat à Valenciennes, et l'on y relève, dans le compte-rendu de cette conférence par le journal ultra clérical, le *Nord Maritime*, le passage suivant :

« *M. Thellier de Poncheville fait l'éloge* » *de M. Guillain et dit que lorsqu'il s'agit* » *de défendre la liberté tous les honnêtes* » *gens s'unissent.* »

Alors les « honnêtes gens », c'est M. Guillain ? celui qui, ministre, accordait à de puissants financiers du Nord et d'ailleurs des concessions de territoires énormes aux colonies, et détournait ainsi, au profit de quelques millionnaires, les richesses conquises par le sang des petits soldats sortis du peuple.

L'affiche ajoute enfin :

« *Voilà donc M. Guillain ouvertement acclamé par toute la coalition réactionnaire cléricale. C'est le bouquet !* »

Non, ce n'est pas encore le bouquet. Et les naïfs Dunkerquois qui croient encore au républicanisme de M. Guillain en verront bien d'autres.

Pour commencer, M. Guillain leur donnera sous peu un journal nouveau, décoré du titre de républicain, pour lequel il s'est associé avec M. Motte, l'affameur roubaisien, le grand fabricant de tissus ; avec M. Jean Trystram, le grand pétrolier et le grand importateur de bois ; avec M. Delaune, le grand fabricant d'alcool et avec un tas d'autres grands exploiteurs de la classe ouvrière et de la richesse du pays.

Trystram fils, associé avec Motte !

Que va dire le père Trystram ?

Rien, sans doute, car ce qui anime tout ce monde, c'est la grande, *Punique* question : la question de la galette ! Et il s'agit bien pour eux de République, quand leur domination économique est en péril !

Quant à Guillain, il donne des gages à la réaction qui doit assurer son élection en 1902, comme il a contribué en 1900, à la réélection de la municipalité cléricale dunkerquoise.

Guillain voudrait bien recommencer, comme ministre, une édition des concessions du Congo ; et Motte doit compter trouver, de ce côté, des cotons et de la main-d'œuvre à bon compte.

De là leur entente et leur association.

On se demande, à Dunkerque, si le *Progrès du Nord*, sous la direction de MM. Dron et Debierre, soutiendra encore, en 1902, la candidature de M. Guillain, l'associé politique de M. Motte.

Nous ignorons ce que pourra répondre le *Progrès* à la précise et vive interrogation de notre correspondant Mais nous disons aux Dunkerquois que l'évolution constatée par eux n'est pas spéciale à leur localité.

Partout où les ouvriers républicains ont commis la faute de confier leurs intérêts politiques aux grands seigneurs de la bourgeoisie, ceux-ci ont fait avant tout leurs affaires personnelles, et ont lâché la République quand *leur intérêt était d'aller ailleurs*.

Que ce soit une leçon ! Et que les travailleurs de Dunkerque se tournent vers le Parti socialiste qui défendra, avec la République, leurs intérêts de classe contre les intérêts des affameurs.

Aveux de complot

LES RÉVÉLATIONS DE M. DÉROULÈDE

Les nationalistes ont déjà des anniversaires à fêter

C'est Déroulède qui a eu le premier l'idée de célébrer certaines dates qui l'intéressent particulièrement. Ainsi, samedi, à Saint-Sébastien, il y a eu grande cérémonie et incommensurable discours de l'ancien chef de la Ligue des Patriotes, à l'occasion du 23 février.

— Quoi ? le 23 février ? dites-vous.

Eh bien ! oui, le 23 février est catalogué parmi les jours fériés du nationalisme, et ce n'est pas un anniversaire ordinaire, un anniversaire simple, mais un double anniversaire. C'est le 23 février 1899 que Paul Déroulède tentait, à la caserne de Reuilly, le coup d'état militaire que l'on sait ; c'est le 23 février 1900 que Marcel Habert fut condamné par la Haute-Cour.

Dans son discours, le président de la Ligue des Poires s'est laissé aller à des révélations — dont s'occupe aujourd'hui toute la presse — et qui jettent un jour nouveau sur l'attentat manqué dirigé contre la République par les nationalistes, agissant de complicité avec les travailleurs !

« Le veille des obsèques de Félix Faure, un émissaire royaliste est venu me trouver, déclare M. Déroulède, et m'a posé cette question :

— Que diriez-vous si demain le duc d'Orléans apparaissait au milieu de vos amis ?

— Je lui mettrais la main au collet ! répondit le grand patriote.

Le lendemain, — nous citons textuellement — « de midi à quatre heures, une main mystérieuse avait bouleversé les préparatifs concertés : l'emplacement, la dislocation, l'ordre et le commandement des troupes ; le général de Pellieux était relevé de son commandement ; le soir, Marcel Habert et moi, nous étions arrêtés ».

C'est clair. M. Déroulède accuse formellement les royalistes, voyant qu'il ne voulait pas travailler pour eux, d'avoir préféré le dénoncer au gouvernement, plutôt que de le laisser travailler pour la République plébiscitaire, c'est-à-dire pour lui.

A un an de distance, la vérité apparaît sur cette échauffourée.

Après de pareils aveux, on n'a plus le droit de critiquer le jugement de la Haute-Cour, sinon pour regretter qu'il ait été trop indulgent, et surtout qu'il n'ait atteint qu'un nombre très restreint de coupables, laissant l'impunité à ceux qui, en raison de leurs fonctions, paraissent avoir été les plus impardonnables criminels.

Dans la *Petite République*, Jaurès dit que « l'émissaire royaliste » qui est venu trouver Déroulède, la veille du coup d'Etat projeté, est Jules Guérin, le héros du fort Chabrol que Gamelle avait choisi comme agent.

Guérin alla rapporter aux agents plus relevés du prince que Déroulède entendait garder tout le bénéfice de la journée.

C'est là-dessus que les conseillers du prince résolurent de ne point l'appeler. C'est là-dessus aussi qu'ils donnèrent aux généraux de ne pas marcher.

De la léchée lamentable et le grotesque avortement de Déroulède.

Il se peut, ajoute Jaurès, que le changement dans l'ordre des troupes, où M. Déroulède voit un signe de la trahison des royalistes, soit dû à des causes fortuites ou étrangères aux combinaisons des partis.

Ce qui est certain, ce que j'affirme avec une certitude absolue, c'est que les dispositions personnelles de plusieurs généraux ou officiers furent modifiées, dans la matinée du 23 février, par les instructions des comités royalistes, irrités contre M. Déroulède à cause des déclarations de la nuit.

Je sais, par des renseignements décisifs (et M. Rabé sait comme moi, que c'est à Notre-Dame, pendant la messe, que fut donné aux officiers qui étaient dans le complot l'avis de se réserver. D'un tour de main, les fidèles du duc d'Orléans, avertis par Guérin, étranglaient Déroulède. Et c'est la rivalité interne du coup d'état royaliste et du coup de main déroulédiste qui réduisit aux proportions que l'on sait le monstrueux attentat préparé contre la République.

Il était temps, pour la France républicaine et socialiste, de se réveiller. »

Le *Siècle*, faisant remonter les responsabilités de ce complot scélérat jusqu'au gouvernement de l'époque, présidé par M. Dupuy, émet ces réflexions :

« M. Charles Dupuy, connaissant la conspiration et n'en poursuivant pas les auteurs, s'est rendu coupable du crime de trahison envers la République qu'il était chargé de défendre et qu'il n'a pas défendue.

» En vertu de l'article 12 de la loi du 14 juillet 1875, sur les rapports des pouvoirs publics, M. Charles Dupuy doit être poursuivi pour ce crime, commis dans l'exercice de ses fonctions, et déféré à la Haute Cour.

» Il est devenu le complice de Déroulède, ainsi que le général Billot et ceux de ses collègues qui, ayant connu « les préparatifs concertés » et « les ayant bienvenus », ont accepté la solidarité de l'attentat en refusant d'en poursuivre les auteurs. »

Les Vieux

Le salon de coiffure de messieurs les sénateurs *est en voie d'organisation* au Luxembourg et, d'ici peu, ils pourront se faire laver la tête en dehors de leurs fiels électoraux.

C'est dans la chambre de Marie de Médicis que nos honorables se mettront à genoux... découverts. Jusqu'alors, cette chambre était réservée aux archives. Là, s'entassaient les documents du Sénat et de la Chambre, imprimés au cours des dernières années. Ces documents sont naturellement d'un certain intérêt à consulter. On y trouve matière à amendements et les vieux du Luxembourg y ont souvent besoine toute faite.

Or, on va les transporter au Palais de Versailles.

Et voyez comme tout cela s'arrange !

Les sénateurs, déjà rajeunis par l'usage des frictions, trouveront dans ce petit voyage de Versailles, non seulement une aimable distraction, mais un prétexte à précieux alibis. Leur arrivera-t-il de s'oublier chez une aimable amie et auront-ils des raisons sérieuses et intimes de donner une excuse ? A sitôt ils penseront à Versailles où ils auront dû rester de longues heures à compulser des dossiers.

Gageons même que parfois ils seront obligés d'y passer la nuit !...

Atroce misère

Les journaux italiens publient, au sujet de la misère croissante dans le pays des détails très douloureux.

Dans les Pouilles en particulier, cette misère est telle qu'une grande réunion tenue récemment à Lecce s'est séparée après le vote d'un ordre du jour portant que, si le gouvernement ne prend pas d'urgence les mesures nécessaires, « les maires et tous les conseillers municipaux donneront leur démission, ne pouvant ni ne voulant assumer aucune responsabilité par rapport au maintien de l'ordre public qui, vu la situation, ne pourrait être maintenu que par la force des armes. »

A Albano, dans la campagne romaine, des centaines de familles courent à la Maison municipale en criant : du pain ! du pain !

Les mêmes scènes se produisent dans toutes les régions de ce pays exploité par la tyrannie capitaliste, monarchiste et cléricale.

Poussé par les affres de la faim, le peuple italien finira par se soulever en masse et se débarrassera de tous les parasites, de tous les gros fainéants qui le rongent.

Tribune Laïque

LE CLÉRICALISME DANS NOS ÉCOLES

A Saint-Cyr

Nos lecteurs n'ont pas perdu la mémoire du vigoureux coup de balai que le général André a été amené à donner dans la jésuitière qu'était Saint-Cyr.

On annonçait vers la même époque que le Ministre avait très-sagement décidé que, désormais, les bourses de notre école militaire ne seraient accordées qu'à des élèves des collèges ou Lycées de l'Etat.

Enfin et surtout, *on préparait* une arme terrible contre l'envahissement clérical de l'armée et de toutes nos administrations; on allait exiger deux années au minimum de scolarité universitaire, de tous les aspirants aux écoles militaires, ou à tous les emplois de l'Etat.

Quelles clameurs !

Et pourtant, cette dernière mesure était bien anodine ; si facile à tourner. Nous l'acceptions avec satisfaction pourtant ; c'était un premier pas.

Or, voici que les compositions du concours d'admission à l'école spéciale militaire auront lieu dans les premiers jours de juin, et — rien absolument n'a été fait.

Les jésuites y verseront cette année encore leur contingent.

La démoralisation de l'armée sera retardée d'autant.

Il faut quarante années pour la transformer de fond en comble ; quarante années de continuité dans la volonté calme.

Et, en effet, les élèves des jésuites qui entreront cette année à l'école sont, d'ores et déjà, marqués pour tous les généralats. La camarilla les attend pour les porter de grade en grade, de mission en mission, de campagne en campagne vers les sommets.

C'est ainsi que sont arrivés nos grands chefs, ils rendent aux « bons pères » ce qu'ils leur ont fait accorder à eux-mêmes.

C'est ainsi que les jeunes lauréats de 1901 resteront quarante ans en fonctions en moyenne : l'heure de la retraite sonnera alors pour eux. Il y a quarante promotions tenues par les jésuites.

Autant dire que cette régénération est impossible. Aussi espérons-nous que d'ici là les armées de métier auront disparu; nous aurons des milices défensives et le cauchemar des coups de force militaristes aura disparu.

Les révélations de Déroulède montrent cependant aux plus aveugles combien le danger militariste est formidable.

Comment s'étonner si les R. P. du Lac font ce qu'ils veulent des de Loisdeffre ! ils pétrissent leurs cerveaux, ils dirigent leurs consciences, ils ont dans leurs mains les dots et l'avancement.

Quoi de surprenant si leurs « cours spéciaux pour Saint-Cyr » comptent chaque année un plus grand nombre d'élèves ?

Fils d'officiers subalternes et fils de bourgeois ont tout intérêt à entrer à l'école par cette porte. Ils y sont, du reste, poussés, les uns par des invitations directes, les autres par l'exemple.

Voyez au cours de Saint-Cyr de cette année, aux jésuites de la rue Solferino, à Lille, bien en vedette les noms suivants :

JEANNEROD, fils du général commandant en chef le 1er corps d'armée.

DE TRACY, fils du général commandant à Amiens.

La voilà bien la démonstration, à tous les officiers, que nous avons à Lille une *école merveilleuse*, celle des Jésuites !

Aussi, elle est bien curieuse et bien suggestive la liste complète des fils d'officiers et de fonctionnaires qui y fréquentent.

J'entendais conter que M. le Proviseur du Lycée avait cru de son devoir de rendre visite à M. le général Zeannerod et de lui vanter son cours préparatoire à Saint-Cyr.

Il avait cru, fonctionnaire de l'enseignement, pouvoir espérer que les fonctionnaires de l'armée lui confieraient leurs fils qui se préparent aux écoles du gouvernement.

Quelle erreur était la sienne !

Il faut être, certes, un bon et incère républicain sans l'ombre d'accointances cléricales pour nourrir vis-à-vis de fonctionnaires de la République qui appartiennent à l'armée, d'aussi extraordinaires illusions !

On le lui fait bien voir.

A propos du Lycée, un de mes amis m'écrit :

« *Je voudrais bien une réponse à ces deux questions :*

» 1° Pourquoi tous les élèves du lycée ont-ils été invités à se rendre à la chapelle pour y donner à l'aumônier les motifs de leur absence aux exercices religieux ?

» 2° Pourquoi, hier encore, a-t-on mis les familles en demeure de dire si oui ou non leurs fils doivent recevoir l'instruction religieuse. »

A la première question je ne répondrai rien : je ne m'explique pas du tout cette confession.

Quant au second point, je me l'explique mieux : l'*instruction religieuse ne sera* désormais donnée aux élèves que sur la demande expresse des parents, alors qu'elle était donnée jusqu'ici à tous indistinctement.

Pour l'avenir, la déclaration en sera faite à l'arrivée de l'élève, qui suivra le cours de l'aumônier comme celui du maître de musique ou du maître à danser.

C'est du moins ce que je puis supposer.

DEWERCKER.

***

P. S. — Je reçois de Loos une affiche dont on a couvert les murs de la ville et on me prie de vouloir bien en insérer le contenu. Le voici :

« Un défi à M. Georges Potié.

» *Camarades,*

» Le *Travailleur* du 17 février et le *Réveil du Nord* du 18 février ont publié un défi que nous portons à M. Georges Potié.

» M. le Maire a, depuis, gardé un silence significatif.

» Nous voulons que tous nos concitoyens soient mis au courant des faits ; nous avons recours à l'affiche

» Nous avons accusé M. Georges Potié de *cléricalisme*.

» Nous le prouvons.

» M. Potié a mis sa fille à l'école chez les congréganistes.

» M. Potié a accepté que sa femme préside la distribution des prix chez les sœurs en 1899 et 1900.

« M. Potié après avoir promis de doter le hameau d'Annequin, d'une école maternelle laïque s'est laissé devancer par les Lazaristes qui y ont établi une école maternelle qui fonctionne aujourd'hui.

» M. Potié n'avoue-t-il pas, du reste, qu'il soutient et sert les Lazaristes, dont il a demandé le maintien à Loos, au Ministère ?

« M. Potié n'avoue-t-il pas qu'il refuse, de parti-pris, la salle des fêtes de la mairie aux camarades du Parti, alors qu'il la prête à n'importe quelle société.

« Nous appelons M. Potié à s'expliquer sur tous ces points en un débat public qui aurait lieu entre dix membres du Parti ouvrier et dix membres de son parti, électeurs à Loos.

« Nous invitons M. Georges Robert, rédacteur en chef du *Progrès* et le camarade H. Chesquière du *Travailleur*, à assister à cette réunion : ils jugeront de la vérité de nos accusations.

« Nous acceptons n'importe quel local pour cette discussion ; nous proposons, quant à nous, la grande salle de l'estaminet de la *Précoyance*. »

A DES CORRESPONDANTS

Roubaix. — G. L. Merci : fort intéressant.
Sotteville-Château. — Merci. Je ne tarderai pas.
Boudoues. — Prochainement.
Amiens-Lin. — Je verrai.

La loi sur les Associations ET NOS DÉPUTÉS

Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord et du Pas-de-Calais dans les différents scrutins de la séance de mardi :

1° sur l'amendement de M. Julien Goujon, ainsi conçu :

« Toute association composée exclusivement d'étrangers est soumise à la formalité préalable de la déclaration. »

Ont voté *pour* : MM. Adam, Cochin, Dansette, Dussaussoy, Lemire, Loyer, de Montalembert, Plichon, Roger, Tailliandier.

Ont voté *contre* : MM. Basly, Bersez, Cardon, Debève, Defontaine, Dron, Evrard Eliez, Fanien, Lamendin, Lepot, Pasqual, Sirot, Vallée, Weil-Malherbe.

MM. Delaune, Ribot et Rose se sont *abstenus*.

La Chambre a repoussé l'amendement par 351 voix contre 156.

2° Sur l'amendement de M. le baron Reille, ainsi conçu :

« Les membres de toute association chargés de l'administration et de la direction de cette association devront être Français et jouir de leurs droits civils. »

Ont voté *pour* : MM. Adam, Barrois, Cochin, Dansette, Dussaussoy, Guillain, Lemire, Loyer, de Montalembert, Morel-Retz-Ledieu, Motte, Plichon, Roger, Tailliandier.

Ont voté *contre* : MM. Basly, Bersez, Boudenoot, Cardon, Debève, Defontaine, Dron, Evrard Eliez, Fanien, Lamendin, Lepot, Pasqual, Sirot, Vallée, Weil-Malherbe.

MM. Delaune, Ribot et Rose se sont *abstenus*.

La Chambre a repoussé l'amendement par 351 voix contre 156.

Petite Cueillette

Il existe au Colorado un terrain de 6 kilomètres sur 12 qui fournit par an 100 millions d'or et qu'on mettra, à ce taux, un siècle à épuiser.

—o—

De tous les Etats du monde, c'est la France qui a la plus grosse dette ; les Etats-Unis la moindre.

—o—

L'armée allemande possède 8,000 pigeons voyageurs.

—o—

Il y a au Japon du thé qui vaut 50 francs la livre.

—o—

Le nouveau croiseur cuirassé russe *Oswold* est le seul vapeur au monde qui ait 5 cheminées.

—o—

Les Etats-Unis récoltent chaque année pour 750 millions de francs de coton.

—o—

Il y a 3,000 mariages par jour sur la terre.

—o—

C'est le Parlement français qui est le plus coûteux de tous : nous dépensons pour lui 7,600,000 francs par an.

—o—

L'Italie, qui n'a que 32 millions d'habitants, est la moins peuplée des grandes puissances.

—o—

C'est au Japon que le port des lettres est le moins cher. Pour 7 centimes, on peut écrire d'un bout du pays à l'autre.

—o—

La diplomatie anglaise dépense chaque année 420,000 francs en dépêches et 25,000 fr. en timbres-poste.

NOS DÉPÊCHES

(Par Service Téléphonique Spécial)

LA GUERRE SUD-AFRICAINE

L'effectif des troupes anglaises

LES PERTES DE L'ANGLETERRE

Londres, 27 février. — Le War-Office a fait distribuer, hier après-midi, aux membres du Parlement, un relevé détaillé des troupes anglaises actuellement dans le sud de l'Afrique.

Ces troupes s'élèvent, à cette heure, exactement à 204,949 hommes qui se répartissent ainsi qu'il suit :

Armée régulière : 4.305 officiers, 137.185 sous-officiers et soldats.

Troupes coloniales : 1.339 officiers, 27.000 sous-officiers et soldats.

Yeomanry impériale : 495 officiers, 7.500 sous-officiers et soldats.

Volontaires : 200 officiers, 7,500 sous-officiers et soldats.

Milice : 725 officiers, 18,700 sous-officiers et soldats.

Il convient de noter, dans le même relevé officiel du War Office, que le nombre total des troupes qui ont été expédiées dans le sud de l'Afrique depuis le *1er août 1899*, c'est-à-dire deux mois avant l'ouverture des hostilités jusqu'au 31 janvier 1901, s'élève à 232,379 hommes.

Les pertes, tant en tués qu'en blessés, malades, rapatriés, dépassent actuellement 50,000 hommes.

Il est bon de faire remarquer qu'avant la guerre, la population totale (de race blanche) des deux territoires de l'Orange et du Transvaal, atteignait à peine *deux cent mille âmes*.

Les troupes anglaises expédiées dans l'Afrique du Sud sont donc supérieures en nombre à la population des deux Républiques.

Comment s'étonner dès lors que la force, une fois de plus, prime le droit ?

Dépêche de Kitchener

Londres, 27 février. — Lord Kitchener télégraphie de Middlesburg, 2 février.

« Le général French donne la liste supplémentaire suivante des captures qu'il a opérées jusqu'au 1er : un canon Krupp de 13 livres, un obusier, deux mitrailleuses Maxim, 1 wagon chargé de munitions, 1 artouches, 850 bœufs de trait, 500 têtes de bétail, 1000 moutons et 28 chariots. Il faut ajouter aux pertes des Boers, 4 morts, 5 blessés et 100 prisonniers. Les Anglais n'ont eu aucune perte.

Nouveaux renforts

Le War office prescrit l'enrôlement de 15,000 hommes de la yeomanry au lieu de 10,000, comme on l'avait dit précédemment.

Nouveau bruit de capitulation

ENTREVUE ENTRE BOTHA ET KITCHENER

Le « Daily Chronicle » annonce sous toutes réserves que lord Kitchener et le général Botha ont eu une entrevue pour discuter les termes de la reddition du généralissime boer.

Un armistice de vingt-quatre heures aurait été conclu pour permettre à Botha de communiquer avec les autres commandants boers au sujet de l'acceptation des conditions anglaises.

Le conseil de cabinet d'hier aurait discuté cette question.

On se rappelle que la « Weekly Despatch » a publié, dimanche, une information analogue.

Prise d'un camp boer

Capetown, 27 février. — Suivant une nouvelle de source privée, reçue cet après-midi ici, les Anglais ont surpris, près de Willomore, le commando de Kesper. Le corps principal était absent, mais les Anglais se sont emparé de tous les approvisionnements et d'une quarantaine de Boers.

La marche de Dewet

Capetown, 27 février. — D'après les derniers avis reçus du théâtre des opérations, Dewet, après avoir traversé la voie ferrée au nord de Fauresmith, se dirige vers Petrusville, suivi d'environ sept cents hommes de son commando et de celui de Kritzinger.

D'après cette dépêche, — que nous avions déjà publiée hier en partie — Dewet est donc toujours dans la colonie du Cap.

L'opinion du rédacteur militaire de la *Westminster Gazette*, qui s'est distingué, depuis le début de cette guerre, par la justesse de ses prévisions, est que le chef boer a reçu depuis un certain temps déjà des renforts ; qu'il est très difficile aux Anglais de le capturer et de l'empêcher de remonter au nord, où il peut tenter une attaque sur Kimberley, et couper une fois de plus les communications de l'armée anglaise ; enfin qu'il ne faut pas attacher trop d'importance au fait que les commandos se dispersent, attendu qu'ils se reforment avec une aisance dont ils ont déjà donné trop de preuves.

Appréciant la situation *actuelle* de De Wet, le collaborateur de la *Westminster Gazette* s'exprime ainsi :

« On nous dit qu'il est maintenant enfermé, d'un côté par l'Orange en crue, de l'autre par un cordon serré de troupes anglaises, qui s'étend d'Orange River station à Norvals pont. Il semble ainsi à première vue qu'il ne peut échapper qu'en traversant un fleuve gonflé ou en passant par un coup de force, à travers les anglais. Mais si nous examinons la carte, nous verrons que la distance entre Orange River station et Norvals pont est de 160 kilomètres. Il ne faut pas de longues réflexions pour se convaincre qu'il n'est guère possible à lord Kitchener de mettre en ligne les troupes nécessaires pour couvrir cet espace. »

L'invasion du Cap

En dépit des affirmations contraires — source anglaises, il est certain que la colonie anglaise du Cap est toujours parcourue par les Boers. Il semble même qu'ils aient fait plus de recrues qu'on ne le dit et que seuls, l'état de siège et le silence imposé aux journaux, dissimulent cet état de choses. On demande de Capetown que, d'après le récit d'un fermier fait prisonnier par les Boers, le 12 février, et remis en liberté le